



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Couche-Tard annonce un nouveau programme de rachat d'actions

ATD.A, ATD.B / TSX

Laval (Québec), le 21 octobre 2011 — Alimentation Couche-Tard inc. (la « **Société** ») annonce que la Bourse de Toronto a approuvé son programme de rachat d'actions, l'autorisant à racheter un maximum de 2 684 420 actions à vote multiple catégorie A (représentant 5 % des 53 688 412 actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation) et un maximum de 11 126 400 actions à droit de vote subalterne catégorie B (représentant 10 % des 111 264 009 actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues dans le public), au 11 octobre 2011. La moyenne quotidienne nette du volume transigé pour la période de six mois précédant le 11 octobre 2011 représente 1 244 actions à vote multiple catégorie A et 328 475 actions à droit de vote subalterne catégorie B. En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants; 25 % de ces moyennes ou 1 000 actions pourra être racheté quotidiennement, ce qui représente un total de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et un total de 82 118 actions à droit de vote subalterne catégorie B. L'effet de ces rachats sera de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et à droit de vote subalterne catégorie B émises, qui entraînera une augmentation au *pro rata* de la participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions des porteurs restants.

La Société peut ainsi racheter des actions à vote multiple catégorie A et des actions à droit de vote subalterne catégorie B sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto et/ou d'autres systèmes de négociation au Canada, de temps à autre, au cours de la période de douze mois commençant le 25 octobre 2011 et se terminant au plus tard le 24 octobre 2012. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions seront annulées dès leur rachat.

Dans le cadre du programme, la Société a mis en place un régime de rachat de titres automatique afin de fournir des instructions standardisées concernant la façon dont les actions peuvent être rachetées dans le cadre du programme. Par conséquent, la Société pourra racheter ses actions en vertu du régime automatique tout jour de bourse pendant la durée du programme, y compris durant les périodes d'interdiction d'opérations sur les titres que la Société a établies. Le régime automatique entrera en vigueur et devrait se terminer conjointement avec le programme. Il constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables et a été révisé par la Bourse de Toronto.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions précédent annoncé le 21 octobre 2010, la société a racheté un total de 14 700 de ses actions à vote multiple catégorie A et un total de 7 328 200 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie B en date du 20 octobre 2011 à un prix moyen pondéré par action respectif de 26,0763\$ et 27,3984\$.

Profil

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins exploités par la société (magasins corporatifs). Couche-Tard a un réseau qui compte 5 795 magasins, dont 4 128 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont constitués de 13 unités d'affaires, dont neuf aux États-Unis, couvrant 43 états et le district de Columbia, et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. Plus de 53 000 personnes oeuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard.

-30-

Source

Raymond Paré, Vice-président et chef de la direction financière

Tél: (450) 662-3272 (poste 4607)

relations.investisseurs@couche-tard.com

www.couche-tard.com/corporatif